

FRENCH TEXT

Sa Majesté le Roi de Bavière et S. M. Impériale Royale et Apostolique voulant dans le moment de la pacification de la France, donner une interprétation plus précise aux stipulations du Traité de Ried, se sont déterminées à s'entendre dès à présent sur les arrangements à prendre pour l'exécution du dit Traité. En conséquence Sa Majesté le Roi de Bavière, d'une part, et Sa Majesté Impériale Royale et Apostolique d'autre part, ont nommé des Plénipotentiaires, savoir:

Sa Majesté le Roi de Bavière, le Sieur Charles Philipp Comte de Wrede, Son Feld-Maréchal, grand-croix de ses ordres, ainsi que de ceux d'Autriche, de Russie, de Prusse etc. etc.

Et Sa Majesté Impériale Royale et Apostolique le Sieur Clément Lothaire Wenzels Prince de Metternich,

Bayerisch-österreichische Konvention von Paris (1814)

3. Juni 1814

Nach dem Sturz Napoleons erfolgt in der Konvention von Paris vom 3. Juni 1814 ein Gebietsaustausch zwischen Bayern und Österreich. Tirol und Vorarlberg werden von Bayern an Österreich abgetreten, dafür erhält es Würzburg und Aschaffenburg.